

## **Conditions générales d'utilisation Conditions générales de vente des formations en classe virtuelle**

### **Art. 1. A qui s'adressent les formations en classe virtuelle ?**

Les webinaires proposés par UNAPL Formation sont destinés aux professionnels libéraux en cours d'exercice à jours des cotisations URSSAF ou en voie d'installation.

**Art. 2. Quelle prise en charge financière ? D'une valeur de 125€ par participant pour 3h et 250€ pour une journée, chaque formation est susceptible d'être intégralement prise en charge par le FIF-PL, sans impact sur les jours disponibles de chaque professionnel libéral auprès du FIF-PL.**

### **Art. 3. Modalités et conditions d'inscriptions**

L'inscription se fait via le formulaire d'inscription joint au programme, en ligne. Après inscription, les participants recevront un mail de confirmation de l'inscription. Certains programmes font l'objet d'un envoi de questions avant la date de la formation, afin de permettre aux intervenants d'évaluer le niveau de connaissances et d'attente des participants. Ces questionnaires n'engagent pas les participants. 24h avant la formation, tous les participants inscrits reçoivent un code de connexion avec le rappel de la formation.

### **Art. 4. Modalités en cas d'annulation ou de report**

Dans le cadre de la formation, le nombre de places étant limité, tout participant ne pouvant honorer son inscription est prié de le signaler au mail suivant : [unaplformation@unapl.fr](mailto:unaplformation@unapl.fr). UNAPL Formation se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation si l'effectif d'inscrits est inférieur à 100 personnes. En cas de report, les participants déjà préinscrits ou inscrits seront informés.

### **Art. 5. Quelles conditions pour obtenir une attestation de présence et les supports pédagogiques ?**

Les participants s'engagent à rester connectés le temps que dure la formation. Les temps de connexion des participants font l'objet d'un enregistrement par l'opérateur de diffusion, ces temps de diffusion font ensuite l'objet d'une évaluation interne de la formation. Si un participant devait quitter la formation avant la fin, il ne serait pas contacté par UNAPL Formation pour justifier de sa déconnexion. Pour pouvoir bénéficier d'une attestation de présence (de connexion) ainsi que de l'envoi des supports de formation, le participant s'engage à rester connecté au moins 2h45 sur les 3h. Dans le cas contraire, UNAPL Formation se réserve le droit de ne pas envoyer ces éléments. Pour toute réclamation, un formulaire de réclamation est à votre disposition par simple demande par mail à [unaplformation@unapl.fr](mailto:unaplformation@unapl.fr).